

DISCOURS

PRONONCÉ

A

*L'ouverture du Cours d'Accouchemens, en faveur
des Sages-femmes du Canton de Vaud, le
5 Janvier 1804.*

[Jean] [Français]
PAR J. F. HEDELHOFER,

Docteur en chirurgie de l'école de médecine de Paris;
ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc. etc.

Imprimé par ordre du Gouvernement.

1 NED 12132

De l'Imprimerie des Citoyens HIGNOU & Comp.
Imprimeurs du Petit Conseil.

[Lausanne]



DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture du cours d'accouchemens,
en faveur des sages-femmes du Canton de
Vaud, le 5 Janvier 1804.*

LE Petit Conseil du Canton de Vaud, considérant combien il importe que les diverses Communes de ce Canton soyent pourvues de personnes instruites dans l'art des accouchemens, & le grand avantage que le pays a retiré précédemment d'un établissement pour l'instruction des sages-femmes, vient de rétablir cette instruction par son arrêté du 19 Novembre dernier, et l'article II de cet arrêté me charge de faire un cours d'accouchemens pendant le courant de cet hiver.

Je ne peux pas commencer un cours de cette nature sans le solemniser (*), en quelque sorte, par un discours qui tende à vous pénétrer de son importance. Je destinerai donc cette séance inaugurale à vous démontrer l'utilité d'une institution qui a pour but l'instruction des sages-femmes; je la destinerai à vous inspirer une grande confiance pour l'art que je dois vous enseigner, à

(*) Si ce discours n'est pas toujours à la portée des élèves sages-femmes, c'est qu'il a été prononcé en présence du Bureau de Santé, du Collège de Médecine et de plusieurs personnes distinguées par leurs mœurs et leur savoir.

vous dicter les principaux devoirs que vous avez à remplir pour atteindre votre but, après vous avoir tracé ceux que je vous dois moi-même. Mais avant tout, je dois consacrer mes premières pensées à la louange d'un gouvernement qui institue un établissement aussi utile, que celui qui a pour but d'instruire & de multiplier les sages-femmes de notre Canton; je dois vous inspirer de l'estime & de la reconnaissance pour ce Gouvernement qui nous donne une grande preuve de sa sollicitude, et par-là combien il a à cœur le bonheur de notre pays. Quelques actes semblables, qui influent sur le bien être de la société d'une manière aussi directe, peuvent insensiblement nous faire oublier bien des malheurs qui ont pesé sur tant de nations à la fois, et nous faire bénir la Providence qui les répare au moment où nous nous y attendons le moins! Les orages politiques sont comme les orages du tems, qui détruisent une moisson, toute une récolte prochaine, mais le champ reste, et la nature bienfaisante répare toujours ces désastres, qui sont tantôt l'ouvrage du tems et d'autres fois l'ouvrage des hommes!

L'établissement consacré à l'instruction des sages-femmes du Canton de Vaud, n'est que la continuation, ou plutôt le rétablissement, d'une institution semblable qui a commencé en 1777. Mr. Venel, Médecin et chirurgien, accoucheur distingué, s'étoit chargé de cette institution. Tout ce qui nous en reste, nous donne des preuves morales et matérielles que cet établissement a eu les résultats les plus satisfaisans; les louanges et les témoignages publics de reconnaissance que les Communes adressèrent à l'instituteur,

la manière dont elles ont rendu compte de la pratique des sages-femmes instruites par Mr. Venel, démontrent combien un établissement de cette nature est indispensable. Nous en avons encore une preuve qui nous intéresse plus particulièrement, dans la ville de Lausanne, qui possède encore des sages-femmes qui sont le fruit de cette institution. Je n'entrerais dans aucun détail sur la suppression de cette établissement; il me suffit d'avoir donné des preuves évidentes de son utilité, afin de prouver combien il importoit de le rétablir. Tous les pays qui nous entourent ont des établissemens publics pour former des sages-femmes, et la Suisse seroit seule dénuée de cette ressource!

Voici comment Mr. Venel s'exprime dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de son cours: " Des sages-femmes instruites & habiles
 „ sont un objet de première nécessité chez tous
 „ les peuples de l'univers. Par-tout les femmes
 „ enfantent avec douleur et péril; et nulle part,
 „ un art qui a pour objet la conservation de
 „ plusieurs individus à la fois, ne fauroit être
 „ indifférent. L'Etat et tous les ordres de la so-
 „ ciété ont un intérêt direct et très-grand à se
 „ pourvoir d'habiles sages-femmes, puisque plus
 „ un art est utile et nécessaire, plus aussi ses
 „ erreurs ont des conséquences fâcheuses, les fau-
 „ tes qu'on y commet même les plus légères par
 „ elles mêmes, sont toutes graves par leurs effets,
 „ et les maux qui résultent de cette ignorance,
 „ et des préjugés qui en naissent inévitablement,
 „ sont d'autant plus funestes qu'ils sont plus gé-
 „ néralement et plus souvent répétés. Tel est le
 „ cas de cet art important, qui a fait donner à

» celles qui l'exercent le beau titre de *Sage*. Cet
 » art destiné à secourir en naissant, et même
 » avant que de naître, le chef-d'œuvre du Créa-
 » teur, de conserver des sujets au prince, des
 » successeurs aux familles, des mères à leurs en-
 » fans, des épouses à leurs maris; cet art, en
 » un mot, qui a le plus immédiatement de tous,
 » pour objet la population, en est souvent le
 » fléau parmi nous, chez qui il est abandonné
 » à des femmes, pour la plupart, d'une igno-
 » rance profonde, qui n'ont embrassé cet état
 » que par occasion, par convenance ou par quel-
 » qu'autre motif analogue, qui n'ont souvent
 » pour tout principe, que quelques préjugés fu-
 » nestes, et pour pratique, que quelques ma-
 » rottes cruelles et meurtrières. . . . »

Je pense qu'il seroit oiseux d'entrer dans beau-
 coup de détails, afin de vous prouver que l'art
 des accouchemens a été de tout tems un art qui
 a été pratiqué d'une manière plus ou moins
 étendue, que c'est un art utile et nécessité par
 les circonstances qui accompagnent cette opéra-
 tion de la nature. Je n'aurois pas beaucoup de
 peine à réfuter l'opinion des apologistes outrés
 de la nature et de ses causes finales; de ceux
 qui pensent que la femme a dû jouir des mêmes
 avantages que les brutes, qui accouchent sans
 l'assistance d'aucun art. L'analogie n'est point
 applicable, car nos affections malades en géné-
 ral, et par conséquent les besoins de l'art de
 guérir, sont en raison de nos affections morales
 et physiques. Dès - lors qu'elle espace immense
 n'existe-t-il point, entre l'homme qui est le chef-
 d'œuvre du Créateur parmi les productions de
 notre monde, et les animaux dont les sensations

morales et la réaction de celles-ci sur le physique } n'ont rien qui ressemblent à nos impressions et aux phénomènes qui en sont la suite? D'ailleurs il est dans l'ordre immuable des choses, par rapport à la condition de la femme, qu'elle enfantera avec douleur et avec peine: " Je multiplierai » vos douleurs et vos grossesses; vous mettrez » au monde vos enfans dans la douleur. Genes. III, 16. " Si le raisonnement et l'autorité des livres sacrés ne suffisoient pas pour prouver cette vérité, l'histoire et l'observation des faits nous en fournissent d'incontestables: les connoissances modernes sur les accouchemens nous donnent encore des preuves en faveur de la réalité de cette opinion. En effet, outre que la sensibilité augmentée par les circonstances de notre état social; ajoute beaucoup aux difficultés de l'accouchement, une autre raison rend encore cette opération plus difficile que chez les animaux, et fait qu'elle nécessite si souvent les secours de l'art. Elle provient de ce que l'axe du bassin chez la femme fait un angle avec le tronc, la puissance expultrice n'agit pas en ligne droite; il y a décomposition de mouvement; dès-lors un accouchement plus long, des contractions plus vives, de plus cruelles douleurs, et souvent le besoin des secours de l'art. Tandis qu'au contraire, l'axe du bassin dans les quadrupèdes se trouve dans la direction de celui du ventre, et le fœtus pouvant être expulsé sans décomposition de forces, ni déviation, l'accouchement s'opère avec une grande facilité. Voilà donc la nécessité de l'art des accouchemens bien établie.

Je pense qu'il seroit encore inutile d'entrer dans beaucoup de détail, pour vous démontrer que

cet art peut-être pratiqué par des sages-femmes. Dans les tems les plus reculés, les femmes mettant au monde le produit de leur grossesse, étoient assistées par des sages-femmes. Le Pharaon, qui régnoit en Egypte, pour exécuter son projet criminel, ne s'adressa qu'à des sages-femmes, pour faire périr tous les enfans mâles qui devoient naître des femmes des Hébreux. L'histoire des deux nations les plus illustres, nous apprend que les Grecs et les Romains n'avoient point d'accoucheurs; ils avoient des sages-femmes qui jouissoient d'un grand crédit : Platon nous rapporte qu'elles avoient le droit de proposer et d'assortir les mariages.

Il faut franchir un espace de tems considérable et arriver presque jusqu'au dix-huitième siècle, pour trouver un exemple de la pratique des accouchemens par un chirurgien accoucheur. La femme de Louis XIV se servoit encore de sages-femmes. Madame de Lavallière, en 1663, paroît être la première, en France, qui se soit servie d'un chirurgien accoucheur, pour un accouchement *naturel*; dès-lors l'usage, ou la mode, des accoucheurs se répandit. Ce n'est pas qu'il n'y eut avant cette époque, surtout dans les grandes villes, des chirurgiens qui s'appliquoient à l'art des accouchemens et qui en faisoient une étude particulière; on les appeloit dans les cas difficiles où les sages-femmes sentoient leur insuffisance; mais comme ces cas sont assez rares, les sages-femmes restoient en possession de pratiquer les accouchemens.

Il en résulte de ce coup d'œil sur l'histoire de l'art, qu'il peut-être pratiqué avec avantage par des femmes. Si je mettois à l'appui de ces faits,

le raisonnement fondé sur la nature et le mécanisme de cette opération, si je rappelois les facultés morales et physiques que cette vocation exige, j'aurois encore des moyens pour vous convaincre de cette vérité. En France, le gouvernement pénétré des avantages qu'il y a de multiplier les sages-femmes, vient de rétablir leur instruction. L'hospice de la Maternité à Paris, où les élèves sont instruites, nous présente une observation intéressante en faveur de notre opinion. Ce sont des sages-femmes qui accouchent toutes les femmes qui entrent dans cette maison : en voici le tableau annuel pendant l'an XI. Il est entré dans l'hospice 1773 femmes ; sur 78 il y en avoit à peine une qui présentât quelques circonstances qui rendit le travail difficile ; sur 700 accouchemens, il y en avoit à peine une dont les difficultés obligèrent de recourir à des instrumens ou à des opérations chirurgicales ; et la mortalité des femmes a été de une sur 115. Certainement ce tableau est à l'avantage de la pratique de l'art des accouchemens en général, et à l'avantage de celles qui l'exercent. J'ajouterois bien en faveur de l'opinion que j'ai, (que les sages-femmes doivent suffire pour la pratique ordinaire des accouchemens) quelques motifs puisés dans les principes des mœurs et de la décence : En effet, la femme semble destinée pour soulager la femme, dans les maux de l'enfantement. Ne croyons pas que cette prévention soit purement gratuite, et fondée sur la décence et une délicatesse préjudiciable, tout ce que nous venons de dire sur l'histoire de l'art des accouchemens prouve le contraire ; et si nous avions voulu entrer dans tous les détails qui composent les

principes de cet art, nous aurions encore trouvé des preuves affirmatives en faveur de la pratique des sages-femmes.

Nous pensons donc avoir rassemblé les circonstances les plus intéressantes pour entourer cet art, et celles qui doivent l'exercer, de la confiance qu'ils méritent; et je vais maintenant vous entretenir des devoirs réciproques que nous aurons à remplir pendant le cours de cette instruction.

L'obligation que j'ai contractée de vous instruire dans l'art des accouchemens, m'impose une tâche difficile à remplir, si je veux toucher le but que l'on se propose d'atteindre dans ces sortes d'institutions. La nature de cette obligation est d'autant plus grande, qu'elle m'impose des devoirs envers le Gouvernement qui m'honore de sa confiance, envers vous, et envers la société en général: ces devoirs se lient au bien de l'humanité, leurs conséquences bonnes ou mauvaises donnent la mort, ou bien elles en préservent, c'est vous dire combien ils sont sacrés!

La première chose qui parle à ma conscience, c'est d'employer mon tems et mes moyens, de manière que je n'aye rien à me reprocher. Mais élèves sages-femmes! n'oubliez pas que ces devoirs sont réciproques, et que du moment où nous faisons le premier pas dans la carrière de cette instruction, l'instituteur et les élèves se doivent rendre compte mutuellement de leur tems et de leurs moyens. Afin de joindre l'exemple au précepte, il vous semble peut-être que je devois remplacer ce discours, par quelque chose de plus positif sur la vocation que je dois vous enseigner; mais après avoir pris l'engagement public de vous instruire au plus près de ma conscience et de mes lu-

mières , il me reste à vous inspirer du zèle pour l'étude de votre art , à vous tracer les devoirs que vous avez à remplir tout le tems que durera cette instruction , à répandre parmi vous de l'émulation et l'amour de votre art , afin que vous trouviez dans vous-mêmes une force morale qui vous excite constamment à l'étude , à penser et à réfléchir à tout ce que vous aurez entendu dans le courant de chaque leçon. Ne croyez pas qu'il suffise d'y assister exactement. Il faut que sortant d'ici, vous vous retiriez paisiblement chez vous , et que plusieurs ensemble, vous vous rappeliez les unes aux autres ce que vous aurez entendu ; que vous vous fassiez des questions afin d'exercer votre mémoire ; que les jeunes se rapprochent de celles qui sont plus âgées ; que celles qui ont déjà quelques connoissances sur les accouchemens , facilitent par leur complaisance et des égards , l'étude et le travail de celles qui n'en ont encore aucune notion. Songez que trois mois sont bien peu de tems , pour apprendre une vocation , qui n'est pas précisément difficile , mais qui demande d'être bien connue , à cause des conséquences qui résulte de la plus légère faute. Ensorte (et rappelez - vous bien de ceci) qu'il faut beaucoup de connoissances pour faire peu de chose , et pour savoir quand il ne faut rien faire. Nous reviendrons bien des fois sur ce principe , et nous le développerons dans beaucoup de circonstances d'une manière qui sera bien mieux à votre portée.

En jugeant par anticipation , les moyens et les connoissances des élèves sages - femmes qui se présentent à ce cours , je peux distinguer trois classes d'élèves. Celles qui ont déjà des connois-

sances sur les accouchemens; celles qui n'en ont aucune, mais qui ont de l'intelligence et des moyens; enfin celles qui n'ont rien appris sur cette vocation, et qui offrent peu de facilité pour apprendre. Je vais adresser quelques mots en particulier à celles qui composent ces trois classes.

Vous qui avez déjà quelques connoissances dans l'art des accouchemens, ne vous en prévaluez pas; et si dans le courant de mes leçons vous entendez quelquefois ce que vous croyez déjà savoir, rappelez-vous bien que l'art des accouchemens se compose de quelques règles générales, qui doivent vous être très familières, et que vous devez avoir constamment présent à la mémoire, parce que toute la science des accouchemens se compose de ces règles générales. Par exemple, l'histoire de l'accouchement naturel, la manière dont la tête franchit les détroits, pourroit-elle être assez souvent répétée? Celui qui connoît bien comment s'opère l'accouchement naturel, connoît tous les principes de cette opération; car il faut toujours ramener l'état contre nature des choses, à l'accouchement qui se rapproche le plus des règles générales de cette opération. Dès-lors, lorsque vous entendrez ces répétitions, n'allez pas vous imaginer qu'il suffit que vous en ayez une idée, et que cette répétition étoit bonne pour celles qui n'ont encore aucune connoissance. Vous verrez le grand profit que vous retirerez, si vous voulez vaincre l'espèce d'ennui qu'il y a à se retracer tant de fois la même chose. Mettez toujours la vanité et tout amour propre de côté, écoutez toujours comme si vous ne saviez rien, vous vous appercevrez à la fin du cours ce qui résultera de cette conduite; vous serez

vous-mêmes étonnées, lorsque vous rassemblez vos connoissances, de voir combien il est important, pour bien apprendre l'art des accouchemens, de se familiariser avec certaines idées. Ayez de l'amitié, de la complaisance, pour celles qui n'ont encore point de connoissance; aidez-leur dans votre langage familier à comprendre ce que vous aurez plus facilement appris qu'elles; ce sera encore un profit pour vous, car en instruisant les autres on s'instruit soi-même: d'ailleurs, la moralité vous dicte tous ces sentimens d'égards envers vos camarades. N'oubliez pas que vous êtes toutes destinées à remplir les mêmes devoirs, c'est-à-dire à soulager vos semblables, dans un moment où elles méritent tous vos soins et vos plus tendres sollicitudes.

Vous qui avez de l'intelligence et les avantages d'une éducation un peu soignée, n'ayez pas une trop grande confiance dans vos moyens; n'attendez pas la fin du cours pour atteindre celles qui savent déjà quelques choses, et qu'une prévention trop favorable n'étouffe pas des avantages que vous avez reçu de la nature et de l'éducation.

Que celles d'entre vous qui ont moins de facilité à apprendre, moins de jugement et peu de mémoire, suppléent au défaut de ces moyens par de la persévérance, un travail plus long et soutenu, et vous verrez que toutes retireront de leurs peines un succès bien prononcé. De mon côté je tâcherai de varier ma manière d'enseigner, afin de me mettre alternativement à la portée de chacune de ces trois classes; ensorte que je serai forcé à des répétitions, avec une

variété de langage, qui sera avantageux à toutes les élèves.

Quoique ces distinctions d'élèves paroissent bien établies et qu'il soit nécessaire de les remarquer, je le répéterai encore une fois, qu'elles ne donnent point de l'amour propre aux unes et du découragement aux autres; pensez que celle qui ne sait encore rien, avec un travail opiniâtre, peut devancer celle qui a déjà des connoissances; celle-ci peut avoir une grande confiance en ses moyens, elle sera à son préjudice, tandis que la juste méfiance et la modestie des autres seront à leur profit: je répète toutes ces choses, parce que je les crois de la plus grande importance. Au reste je tâcherai, autant qu'il dépendra de moi, de faire disparaître ces distinctions, afin de faciliter aux unes et aux autres les moyens de se surpasser. Qu'aucune d'entre vous ne se laisse rebuter par des choses que vous ne comprendrez pas d'abord; en vous donnant la peine de vaincre les premières difficultés, c'est le moyen de vous graver les objets plus fortement dans la mémoire. Celle qui a besoin d'entendre plusieurs fois la même chose pour la comprendre, n'est pas celle qui la retiendra le moins. Cet inconvénient est seulement au préjudice du professeur; mais n'oubliez pas que le tems et les répétitions ne me coûteront rien, lorsque je m'apercevrai que vous ferez des progrès, chacune selon ses moyens.

A la fin du cours, le collège de médecine et le bureau de santé, en présence desquels j'ai l'honneur de vous parler, jugeront de votre capacité; il vous sera décerné des prix et délivré des certificats, à chacune selon les connoissances

qu'elle aura acquises. Le bureau de santé, chargé immédiatement de l'exécution de ce cours, nous surveillera pendant tout le tems qu'il durera; les connoissances variées qui caractérisent celui qui en est le chef, et celles des membres qui composent le collège de médecine, les mettent bien dans le cas de juger si nous aurons approchés le but, que le gouvernement se propose dans le rétablissement de cette intéressante institution. Si je ne peut pas parvenir à vous instruire autant que je le désirerois, je ferai au moins en sorte que toutes s'en retourneront fortement prémunie contre les préjugés nuisibles, qui se rencontrent par tout dans la pratique des sages-femmes des campagnes.

J'attends la fin du cours pour vous rappeler vos devoirs dans la pratique des accouchemens, les peines et les sacrifices qu'elle exige, mais aussi les jouissances qui l'accompagnent, lorsque des résultats heureux seront les conséquences de vos soins et de vos connoissances.

*Plan du cours qui a été arrêté par le BUREAU
de SANTÉ.*

1°. Des parties dont la connoissance est essentiellement nécessaire à l'accoucheuse.

2°. De la grossesse, de ses maux les plus ordinaires, et des moyens d'y porter remède.

3°. Des symptomes qui annoncent le travail de l'accouchement, et ce qu'il convient à la sage-femme de faire et de s'abstenir dans ces cas.

4°. Des accouchemens qui s'opèrent sans le se-

cours de la sage-femme, par les seuls efforts de la nature, et de ce qu'elle doit faire dans cette circonstance.

5°. Des accouchemens où l'aide de la sage-femme est nécessaire; de la manière dont elle doit opérer dans les diverses positions de l'enfant, et des accidens qui peuvent survenir pendant le travail.

6°. Des divers cas où les secours de la sage-femme sont insuffisant, et où elle doit appeler un chirurgien accoucheur.

7°. De la délivrance, des soins à donner aux accouchées et aux nouveaux nés.

8°. Des maladies les plus fréquentes des femmes en couche et des enfans; de ce que la sage-femme peut faire dans ces cas, et de ceux où elle doit appeler un médecin.

9°. Dans le courant du cours, les élèves sages-femmes, accompagnées du professeur, visiteront des femmes en couche, avant et après leur accouchement, aussi longtems qu'il sera nécessaire.